

Retour au travail des employés des services d'ingénierie

Afin d'assurer un retour au travail ordonné et pour éviter de perturber les opérations en cours durant la période de transition suivant la signature de l'entente de principe, les procédures suivantes seront mises en place pour assurer le retour au travail durant la période de ratification.

En règle générale, les employés retourneront au poste qu'ils occupent avant l'arrêt de travail.

Le retour au travail des employés occupant des postes d'entretien général et des postes sélectionnés au sein des équipes saisonnières est prévu le lundi 11 juin 2007. Les détails sont présentés ci-dessous.

Le retour au travail des employés occupant des postes au sein des équipes saisonnières est prévu au début de leur cycle de travail régulier le ou vers le 25 juin 2007. Pourvu que les arrangements nécessaires aient été pris pour l'hébergement des équipes saisonnières, les repas des équipages à bord des voitures-logements, la distribution du matériel de production et des blocs de travail requis, le retour au travail pourra et devra être avancé aux cycles de travail débutant le ou vers le 18 juin 2007. Au besoin, des employés et/ou des équipes pourront être rappelés à l'avance des dates prévues de prise de service des équipes de production avant de réaliser du travail préparatoire. Les dates prévues de prises de service des équipes de production sont indiquées ci-dessous.

Toutes les équipes affectés à des travaux de base sur les voies et les structures

- La date prévue de retour au travail est le lundi 11 juin 2007 à l'heure de prise de service régulière.
- Les employés doivent communiquer avec leur superviseur durant les heures de travail normales pour lui confirmer leur retour au travail.
- Les employés ont jusqu'à 17 heures (heure locale) le vendredi 8 juin 2007 pour communiquer avec leur superviseur.
- Les employés se présenteront à leur quartier général normal pour la prise de service.

Équipes de surfacage régionales

- La date prévue de retour au travail est le lundi 11 juin 2007.
- Les employés doivent communiquer avec leur superviseur ou le coordonnateur des qualifications des conducteurs de machines (CQCM) durant les heures de travail normales pour lui confirmer leur retour au travail. Le superviseur leur confirmera leur heure de prise de service.
- Le lieu de prise de service et d'hébergement sera confirmé par le superviseur de l'équipe ou le CQCM du district.
- Les employés ont jusqu'à 17 heures (heure locale) le vendredi 8 juin 2007 pour communiquer avec leur superviseur.

Employés affectés aux ateliers de Logan, au parc à rail de Transcona ou au parc à rail de Surrey

- La date prévue de retour au travail est le lundi 11 juin 2007 à l'heure de prise de service régulière.
- Les employés doivent communiquer avec leur superviseur durant les heures de travail normales pour lui confirmer leur retour au travail.
- Les employés ont jusqu'à 17 heures (heure locale) le vendredi 8 juin 2007 pour communiquer avec leur superviseur.

Équipes de production affectées aux voies, aux traverses et au soudage à la thermitte (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, sud de l'Ontario et région de l'Atlantique)

- La date prévue de retour au travail des équipes de la C.-B. dans le district de Thompson Sd est le dimanche 24 juin 2007.

- La date prévue de retour au travail des équipes de la Saskatchewan et du Manitoba affectés au district de Swift Current Sd sera le mercredi 27 juin 2007.
- La date prévue de retour au travail des équipes de l'Alberta, du sud de l'Ontario et de la région de l'Atlantique sera le lundi 25 juin 2007.
- Les employés doivent communiquer avec leur superviseur ou le coordonnateur des qualifications des conducteurs de machines (CQCM) durant les heures de travail normales pour lui confirmer leur retour au travail. Le superviseur leur confirmera leur heure de prise de service.
- Le lieu de prise de service et d'hébergement sera confirmé par le superviseur de l'équipe ou le CQCM du district.
- Les employés ont jusqu'à 17 heures (heure locale) le vendredi 15 juin 2007 pour communiquer avec leur superviseur.

Équipes de production affectées aux voies, aux traverses et au soudage à la thermitte (dans le district d'Algoma affectées à des cycles de travail 8/6)

- La date prévue de retour au travail des équipes affectées aux rails dans le nord de l'Ontario sera le mardi 26 juin 2007.
- La date prévue de retour au travail des équipes affectées aux traverses dans le nord de l'Ontario sera le mardi 19 juin 2007.
- Les employés doivent communiquer avec leur superviseur ou le coordonnateur des qualifications des conducteurs de machines (CQCM) durant les heures de travail normales pour lui confirmer leur retour au travail. Le superviseur leur confirmera leur heure de prise de service.
- Le lieu de prise de service et d'hébergement sera confirmé par le superviseur de l'équipe ou le CQCM du district.
- Les employés ont jusqu'à 17 heures (heure locale) le vendredi 15 juin 2007 pour communiquer avec leur superviseur.

Employés affectés à la distribution ou la cueillette de rails ou de traverses

- La date prévue de retour au travail est le lundi 18 juin 2007.
- Les employés doivent communiquer avec leur superviseur ou le coordonnateur des qualifications des conducteurs de machines (CQCM) durant les heures de travail normales pour lui confirmer leur retour au travail. Le superviseur leur confirmera leur heure de prise de service.
- Le lieu de prise de service et d'hébergement sera confirmé par le superviseur de l'équipe ou le CQCM du district.
- Les employés ont jusqu'à 17 heures (heure locale) le vendredi 15 juin 2007 pour communiquer avec leur superviseur.

Équipes de travail de district et régionales

- La date prévue de retour au travail est le lundi 25 juin 2007.
- Les employés pourront être réaffectés à des équipes de production (rails ou traverses), selon les besoins des équipes.
- Les employés doivent communiquer avec leur superviseur ou le coordonnateur des qualifications des conducteurs de machines (CQCM) durant les heures de travail normales pour lui confirmer leur retour au travail. Le superviseur leur confirmera leur heure de prise de service.
- Le lieu de prise de service et d'hébergement sera confirmé par le superviseur de l'équipe ou le CQCM du district.
- Les employés ont jusqu'à 17 heures (heure locale) le vendredi 15 juin 2007 pour communiquer avec leur superviseur.

Employés affectés à l'entretien du matériel de travail sur le terrain

- La date prévue de retour au travail est le lundi 11 juin 2007.

- Les employés doivent communiquer avec leur superviseur ou le coordonnateur des qualifications des conducteurs de machines (CQCM) durant les heures de travail normales pour lui confirmer leur retour au travail. Le superviseur leur confirmera leur heure de prise de service.
- Les employés ont jusqu'à 17 heures (heure locale) le vendredi 8 juin 2007 pour communiquer avec leur superviseur

Employés affectés à l'entretien du matériel de travail des équipes

- La date prévue de retour au travail est le lundi 18 juin 2007.
- Les employés doivent communiquer avec leur superviseur ou le coordonnateur des qualifications des conducteurs de machines (CQCM) durant les heures de travail normales pour lui confirmer leur retour au travail. Le superviseur leur confirmera leur heure de prise de service.
- Les employés ont jusqu'à 17 heures (heure locale) le vendredi 15 juin 2007 pour communiquer avec leur superviseur.